

Mise à jour ou Modification d'une carte de commerçant ambulant

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité récentes au format 35x45 mm
- formulaire cerfa 14022 complété et signé, téléchargeable sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14022.do
- un extrait RCS pour une entreprise individuelle ou une société prenant en compte la modification (extrait K ou Kbis)

ou une copie du certificat d'entreprise délivré par l'INSEE pour les auto-entrepreneurs ou un justificatif de la modification de l'entreprise à l'étranger pour une entreprise établie dans l'UE

- pour l'auto-entrepreneur, un justificatif de la modification (changement d'adresse, changement d'activité, changement de nom....)
- un pouvoir si c'est un mandataire qui effectue la formalité

Coût :

- Redevance de 15 euros en espèces ou par chèque à l'ordre de la "Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret"

Informations complémentaires :

- délai de fabrication : 10 jours
- l'ancienne carte est à remettre obligatoirement au CFE lors de la réception de la nouvelle carte.

Contacts :

CFE CCI MONTARGIS, 61 rue André Coquillet, BP 217, 45202 Montargis Cedex

Tél. : 02.38.77.77.77 - cfe.antenne.montargis@loiret.cci.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et vendredi :	9h00 – 12h00 /	-
Mardi et jeudi :	9h00 – 12h00 /	14h00 – 17h00
Mercredi :	-	/ 14h00 – 17h00

CFE CCI ORLEANS, 23 place du Martroi, 45044 Orléans Cedex 1

Tél. : 02.38.77.77.77 - cfe@loiret.cci.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi :	9h00 – 17h00
Mardi et vendredi :	9h00 – 13h30